



## Convention de Jumelage Tripartite

Entre les associations :

**Salon Patrimoine et Chemins \***

**Saint Jacques Alpilles\***

**Amis des Orgues Historiques de Salon \*\***

\* Ayant leur siège à la M.V.A : 55, rue Ampère.13300 SALON

\*\* Ayant son siège au 193 Rue des Jardins. 13300 SALON

Il a été convenu de mettre en place un partenariat de coopération, d'entraide, de solidarité et d'information réciproques, dans le cadre de leurs activités respectives, afin de renforcer et d'enrichir le tissu associatif local

Dans cet esprit, chaque Association devient Membre d'Honneur des deux autres à titre gracieux, et accepte dans la mesure du possible, de participer et d'aider à l'organisation des évènements ou manifestations programmés par celles-ci.

Cette convention n'empêche pas les membres qui le souhaitent d'adhérer à titre individuel, à l'une ou l'autre des associations partenaires, sans que cela constitue une obligation.

Fait à Salon -de- Provence, le 26 Novembre 2025.

**La Présidente**  
Saint Jacques Alpilles  
Catherine CASANOVA

**Le Président**  
S.P.C.  
Gilles RIGOLE

**Le Président**  
des Amis des Orgues  
Historiques de Salon  
Damien DIAZ